

STATISTIQUES

LES NOTES

Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel

dépendant du

Ministère de la culture et de la communication

Effectifs et diplômés
Année scolaire 2004-2005



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

N° 13 – novembre 2005

Signes conventionnels utilisés

...	résultat non disponible
///	absence de résultat due à la nature des choses
—	résultat nul, inférieur à la moitié du dernier ordre exprimé ou inférieur au seuil de publication.

Chef du Département des études, de la prospective et des statistiques : Philippe CHANTEPIE

Responsable des publications : Jacqueline BOUCHERAT

Responsable de la cellule statistique : Jeannine CARDONA

Ont collaboré à cette étude : Chantal LACROIX et Edwige ZADORA

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, Paris, 2005.

Cette *Note statistique* est téléchargeable sur le site :

<http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/stat/nstat13.pdf>

SOMMAIRE

Présentation	5
I. Implantation des établissements d'enseignement supérieur	
Carte d'implantation des écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués (2005)	12
Carte d'implantation des écoles d'architecture et de patrimoine (2005)	13
Carte d'implantation des écoles de spectacles et d'audiovisuel (2005)	14
II. Tableaux statistiques détaillés par domaine et par école (année scolaire 2004-2005)	
<i>Arts plastiques et arts appliqués</i>	
Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles délivrants des diplômes d'établissement	17
Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art	18
Tableau 3 – Effectif d'élèves dans les écoles nationales et territoriales d'art par cycle et option d'études	20
<i>Architecture</i>	
Tableau 4 – Effectif d'élèves des écoles d'architecture par cursus d'études	22
Tableau 5 – Effectif d'élèves du cursus DPLG et de diplômés des écoles d'architecture	23
<i>Théâtre et spectacles</i>	
Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement d'art dramatique	24

Musique et danse

Tableau 7 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement de musique et de danse	25
Tableau 8 – Effectif d’élèves et de diplômés des centres de formation des enseignants de la danse et de la musique ..	26
Tableau 9 – Effectif d’élèves et de diplômés des centres de formation de musicien intervenant à l’école	26

Cinéma et audiovisuel

Tableau 10 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement de cinéma et d’audiovisuel	27
--	----

Patrimoine

Tableau 11 – Effectif d’élèves et de diplômés des établissements d’enseignement du patrimoine	28
---	----

Annexe

Répartition par région des établissements d’enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication	29
---	----

Ces données sont issues d’une enquête annuelle du Ministère de l’éducation nationale (Direction de l’évaluation et de la prospective) réalisée en collaboration avec le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture et de la communication. Cette enquête par questionnaire adressé directement aux établissements concerne les formations supérieures publiques et privées quelle que soit leur tutelle, à l’exception des écoles d’architecture. Pour celles-ci, les données proviennent de l’enquête annuelle de la Direction de l’architecture et du patrimoine du Ministère de la culture et de la communication.

Présentation

L'enseignement supérieur artistique et culturel se caractérise par une grande diversité institutionnelle. Il relève d'établissements d'enseignement spécialisé publics et privés de taille et de statut très variés. Certains d'entre eux sont des établissements publics sous tutelle du Ministère de la culture, d'autres sont des établissements gérés par des collectivités locales, d'autres enfin des structures privées qui bénéficient parfois de subventions publiques.

L'enseignement supérieur artistique et culturel repose également sur des formations universitaires ou d'autres formations relevant du Ministère de l'éducation nationale, comme par exemple celles qui conduisent au brevet de technicien supérieur (BTS) ou au diplôme des métiers d'art (DMA).

Ce document présente les statistiques des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication : il recense donc les établissements sous tutelle ou contrôle pédagogique du Ministère ou subventionnés par lui¹ et concerne les formations aux métiers artistiques dans les domaines du spectacle, des arts plastiques, de l'architecture, du patrimoine, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les élèves

L'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication est dispensé dans 119 établissements. Il a accueilli pour l'année scolaire 2004-2005 près de 34 500 élèves dont près de 10 500 sont inscrits dans les écoles d'arts plastiques et plus de 18 000 dans les écoles d'architecture. Les écoles qui forment aux métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel et celles qui forment aux métiers du patrimoine accueillent respectivement près de 4 000 et près de 1 800 élèves. Le flux de nouveaux entrants s'établit à 3 500 élèves en arts plastiques et 2 780 en architecture.

1. Liste des établissements fournie par le Département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers du Ministère de la culture et de la communication.

**Tableau A – Répartition des élèves par domaine et par sexe
(année scolaire 2004-2005)**

en unités et en %

Domaine	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Répartition par sexe	
			homme	femme
Arts plastiques et arts appliqués ¹	58	10 566	37	63
Architecture ²	20	18 156	50	50
Théâtre et spectacles	12	359	48	52
Musique et danse	25	3 436	46	54
dont CEFEDEM ³ et CESMD ⁴	10	706	32	68
et CFMI ⁵	9	433	38	62
Cinéma et audiovisuel	1	162	55	45
Patrimoine	3	1 776	21	79
Total	119	34 455	44	56

1. Pour les écoles nationales et territoriales d'art, seul le cursus conduisant aux diplômes nationaux a été pris en compte.
2. Ne concerne que le cursus qui conduit au diplôme d'architecte (DPLG). Si l'on inclut les autres formations supérieures pour lesquelles certaines écoles sont habilitées (DEA, DESS...), l'effectif atteint 19 255 élèves.
3. Centre de formation à l'enseignement de la musique et de la danse.
4. Centre d'études supérieures de musique et de danse.
5. Centre de formation de musicien intervenant.

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les enseignements artistiques et culturels sont suivis en majorité par des femmes qui représentent 56 % de l'effectif total des étudiants, mais des différences significatives existent suivant les domaines artistiques. Les femmes prédominent dans les formations aux métiers du théâtre et spectacles (52 %), dans les formations musicales et chorégraphiques (54 %), dans les formations en arts plastiques (63 %) et dans les formations patrimoniales (79 %). Les écoles de cinéma et audiovisuel ont un public plus masculin (55 %), alors que les écoles d'architecture accueillent 50 % d'hommes et 50 % de femmes.

Sur l'ensemble des formations, les étrangers représentent 13 %. Ils se situent essentiellement dans les filières architecture (15 %), arts plastiques (11 %) et musique et danse (11 %).

**Tableau B – Répartition des élèves par domaine et par origine
(année scolaire 2004-2005)**

en unités et en %

Domaine	Total	Français	Étrangers
Arts plastiques et arts appliqués	10 566	89	11
Architecture	18 156	85	15
Théâtre et spectacles	359	91	9
Musique et danse	3 436	89	11
dont CEFEDEM et CESMD	706	97	3
et CFMI	433	98	2
Cinéma et audiovisuel	162	93	7
Patrimoine	1 776	94	6
Total	34 455	87	13

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

**Tableau C – Répartition des élèves par région et par domaine
(année scolaire 2004-2005)**

Région	Nombre d'écoles	Effectif total	Arts plastiques et arts appliqués	Archi- tecture	Théâtre et spectacles	Musique et danse	Cinéma et audiovisuel	Patrimoine
Alsace	5	1 200	476	649	44	31	-	-
Aquitaine	5	1 175	309	796	22	48	-	-
Auvergne	2	673	125	548	-	-	-	-
Basse-Normandie	2	264	264	-	-	-	-	-
Bourgogne	3	285	233	-	-	52	-	-
Bretagne	7	1 701	966	663	15	57	-	-
Centre	4	629	577	-	-	52	-	-
Champagne-Ardenne	3	222	181	-	41	-	-	-
Franche-Comté	1	216	216	-	-	-	-	-
Haute-Normandie	4	891	319	490	-	82	-	-
Île-de-France	22	13 567	1 674	8 088	139	1 728	162	1 776
Languedoc-Roussillon	5	1 181*	379	779	23	-	-	-
Limousin	1	140	140	-	-	-	-	-
Lorraine	5	1 113	419	653	-	41	-	-
Midi-Pyrénées	5	1 442	413	857	-	172	-	-
Nord-Pas-de-Calais	8	1 397	575	776	15	31	-	-
Pays de la Loire	6	1 503	628	770	-	105	-	-
Picardie	1	153	153	-	-	-	-	-
Poitou-Charentes	4	348	244	-	-	104	-	-
Provence-Alpes- Côte-d'Azur	12	2 253	993	958	40	262	-	-
Rhône-Alpes	12	3 881	1 061	2 129	20	671	-	-
Dom	2	221	221	-	-	-	-	-
Total	119	34 455	10 566	18 156	359	3 436	162	1 776

* Y compris l'effectif de l'antenne à la Réunion (41 élèves) de l'école d'architecture du Languedoc-Roussillon.

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Les établissements d'enseignement artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture couvrent l'ensemble du territoire national. Dans le domaine des arts plastiques et arts appliqués, chaque région dispose d'au moins une école, par contre les formations aux métiers du patrimoine et celles du cinéma et de l'audiovisuel ne sont proposées qu'en Île-de-France.

57 % d'élèves préparant une formation artistique dans une des écoles dépendant du Ministère de la culture, sont concentrés en trois régions : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. La concentration des effectifs en Île-de-France (près de 40 %) est principalement due aux écoles d'architecture qui, avec six écoles regroupent 45 % des étudiants en architecture.

Les diplômes

Les formations artistiques et culturelles évoquées ci-dessus aboutissent à trois types de diplômes :

- des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, au sens du décret du 27 novembre 1997, qui concernent les 1^{er} et 2^e cycles des écoles d'architecture ;
- des diplômes nationaux créés par décrets et délivrés au nom de l'État par le Ministère de la culture ou par le Ministère de l'éducation nationale. Dans le premier cas, il s'agit des diplômes des écoles d'art (DNAP, DNAT, DNSEP²), des écoles d'architecture (DPLG³) ou des diplômes d'enseignement (DE⁴ et CA⁵) dans le domaine de la musique et de la danse⁶. Les diplômes des écoles de cirque (BMA, DMA⁷) ou de l'École de la marionnette (DMA) sont délivrés par le Ministère de l'éducation nationale ;
- des diplômes d'établissement comme ceux délivrés par les écoles nationales supérieures d'art parisiennes et des diplômes d'université comme les diplômes universitaires de musicien intervenant (DUMI).

Une partie de ces diplômes a fait l'objet d'une homologation qui les situe sur une échelle de niveau allant du niveau I (bac + 5) au niveau III (bac + 2).

Dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes, une nouvelle nomenclature des niveaux de certification a été élaborée et la procédure d'homologation va progressivement être remplacée par l'inscription au Répertoire national de la certification professionnelle.

À la fin de l'année scolaire 2003-2004, plus de 9 000 élèves sont sortis diplômés des formations supérieures artistiques et culturelles. Sur les 4 526 diplômés en architecture, 895 étudiants ont obtenu le diplôme national de l'enseignement supérieur de l'architecture (DPLG). Plus de 2 400 étudiants ont reçu un diplôme national à l'issue de leur scolarité dans une école d'art : 6 % d'entre eux ont eu le DNAT, diplôme du cycle court homologué au niveau III ; 60 % le DNAP, diplôme du cycle long également homologué au niveau III ; et 34 % le DNSEP, diplôme du cycle long homologué au niveau II.

Les filières de formation aux métiers du patrimoine et à ceux du cinéma et de l'audiovisuel ne délivrent pas de diplômes nationaux, elles ont attribué respectivement 420 et 46 diplômes d'établissement.

2. Respectivement Diplôme national d'arts plastiques, Diplôme national d'arts et techniques et Diplôme national supérieur d'expression plastique.

3. Diplômé par le gouvernement.

4. Diplôme d'État de professeur de musique ou de danse.

5. Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique et de danse.

6. Ce document ne permet pas d'avoir le nombre total de DE délivrés par le Ministère de la culture. Parmi les centres habilités à préparer ce diplôme, seuls les établissements subventionnés par le Ministère de la culture ont été retenus.

7. Respectivement Brevet des métiers d'art et Diplôme des métiers d'art.

Enfin 242 diplômes d'État de professeur de musique ou de danse (DE) ont été délivrés.

**Tableau D – Diplômes délivrés par domaine et par type de diplôme
(à l'issue de l'année scolaire 2003-2004)**

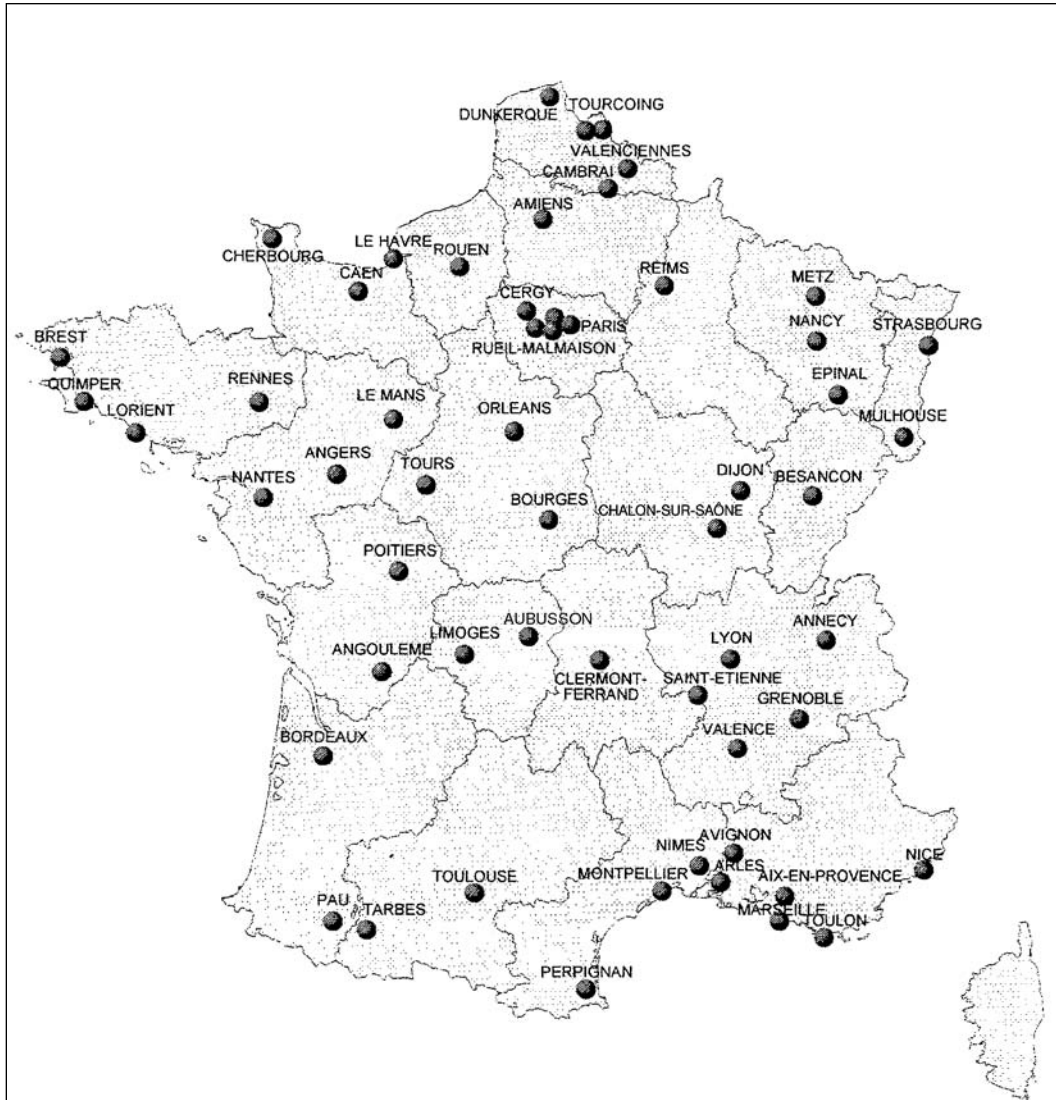
en unités

Domaine	Diplômes nationaux de l'enseignement supérieur	Diplômes nationaux	Diplômes d'établissement et d'université	Total
Arts plastiques et arts appliqués	—	2 422	368	2 790
Architecture	3 631	895	—	4 526
Théâtre et spectacles	—	26	68	94
Musique et danse	—	288	590	878
<i>dont CEFEDEM et CESMD</i>	—	242	—	242
<i>et CFMI</i>	—	—	160	160
Cinéma et audiovisuel	—	—	46	46
Patrimoine	—	—	420	420
Total	3 631	3 873	1 652	9 156

Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

I – IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

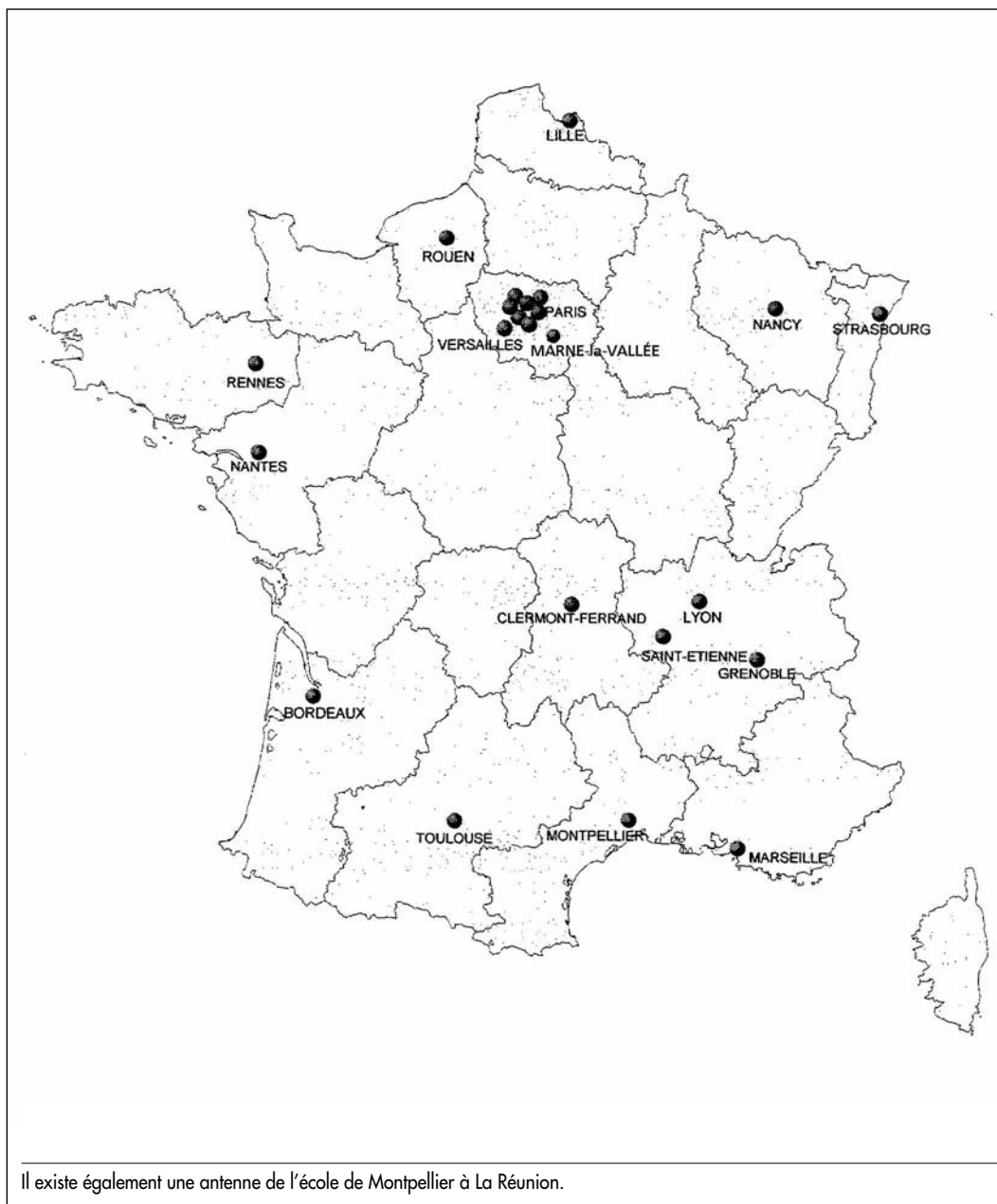
Écoles d'arts plastiques et d'arts appliqués en 2005



Les écoles de Poitiers et d'Angoulême sont les deux sites de l'École supérieure de l'image.
Les écoles de Limoges et d'Aubusson sont les deux sites de l'École nationale supérieure d'art décoratif.
Il existe également une école à La Martinique et une école à La Réunion.

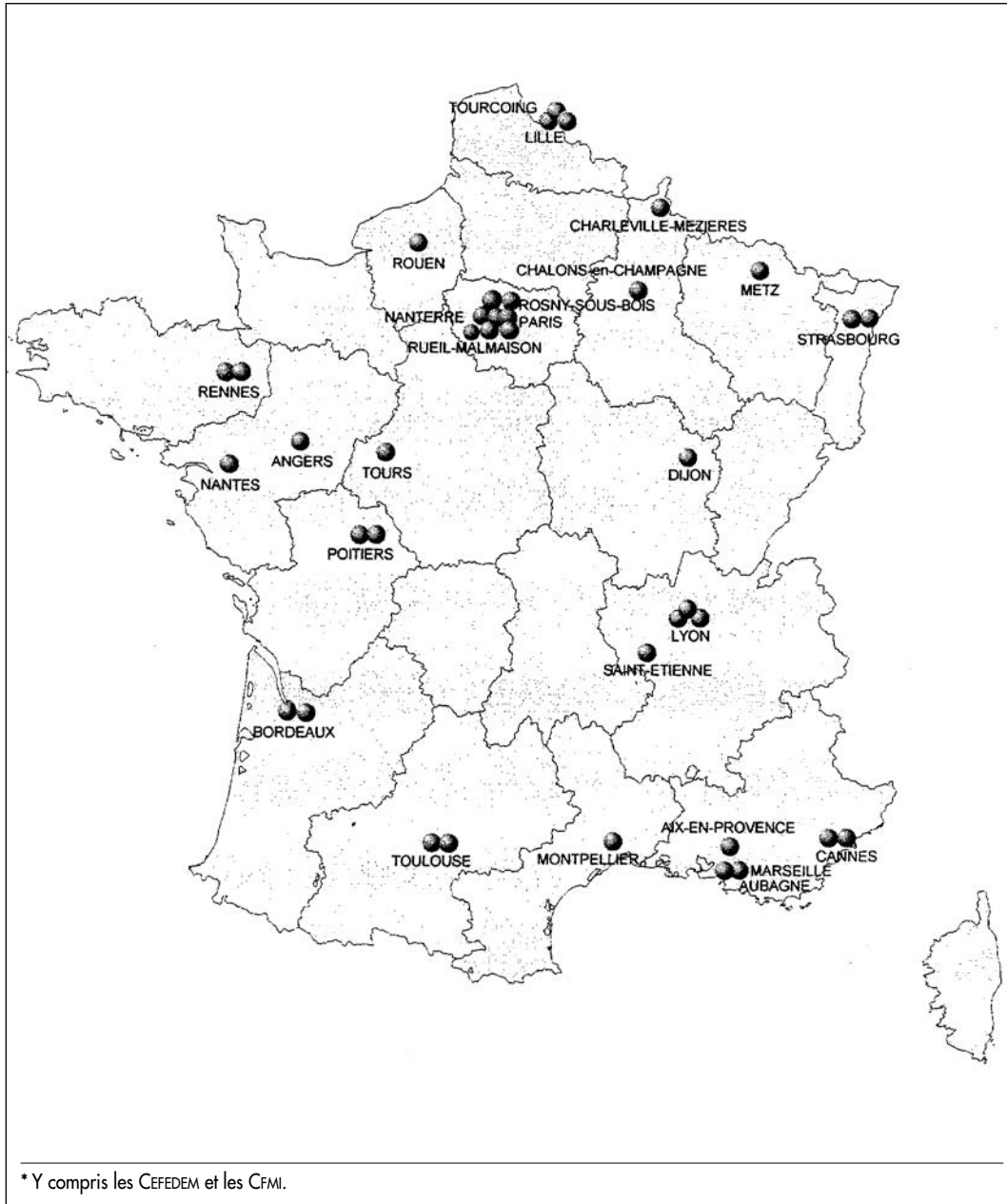
Source : Deps, Ministère de la culture et de la communication

Écoles d'architecture et de patrimoine en 2005



Source : Deps, Dapa, Ministère de la culture et de la communication

Écoles de spectacles et d'audiovisuel* en 2005



II – TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE

**TABLEAUX STATISTIQUES
DÉTAILLÉS PAR DOMAINE ET PAR ÉCOLE**

ARTS PLASTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS

**Tableau 1 – Effectif d'élèves et de diplômés des écoles
délivrants des diplômes d'établissement
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)**

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	non ho- mologués
École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)	625	229	396	572	53	79	163	128	35
École nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA)	554	225	329	444	110	112	108	108	—
École nationale supérieure de création industrielle- Les Ateliers (ENSCI)	170	96	74	158	12	32	42	42	—
Total	1 349	550	799	1 174	175	223	313	278	35
École nationale de la photographie d'Arles	71	19	52	62	9	20	31	31	—
Le Fresnoy Studio national des arts contemporains	41	23	18	23	18	41	24	—	24
Total	112	42	70	85	27	61	55	31	24

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 2 – Effectif d'élèves et de diplômés dans les écoles nationales et territoriales d'art**(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)*

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX homologués		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	niveau II	niveau III
École d'art d'Aix-en-Provence	134	57	77	119	15	37	41	16	25
École supérieure d'art et de design d'Amiens (ESAD)	153	52	101	139	14	33	52	16	36
École supérieure des beaux-arts d'Angers	240	73	167	229	11	80	75	29	46
École supérieure de l'image, site d'Angoulême	136	84	52	129	7	41	32	5	27
École d'arts d'Annecy	140	58	82	133	7	51	24	—	24
École d'art d'Avignon	91	32	59	82	9	41	20	3	17
École régionale des beaux-arts de Besançon	216	80	136	195	21	71	51	20	31
École des beaux-arts de Bordeaux	226	86	140	211	15	61	65	22	43
École nationale des beaux-arts de Bourges	168	63	105	148	20	23	43	13	30
École supérieure d'arts de Brest	221	81	140	201	20	65	44	14	30
École des beaux-arts de Caen	214	71	143	211	3	73	56	13	43
École supérieure d'art de Cambrai	110	53	57	102	8	38	28	11	17
École nationale supérieure d'art de Cergy	240	92	148	172	68	100	74	27	47
École média art de Chalon-sur-Saône	21	7	14	18	3	21	—	—	—
École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	50	19	31	39	11	27	6	—	6
École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	125	40	85	117	8	43	28	11	17
École nationale des beaux-arts de Dijon	212	70	142	168	44	75	51	14	37
École régionale des beaux-arts de Dunkerque	105	44	61	95	10	28	23	8	15
École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	82	29	53	79	3	37	14	—	14
Institut régional d'art visuel de Martinique (Fort-de-France)	118	46	72	115	3	31	18	3	15
École d'art de Grenoble	129	55	74	116	13	44	43	15	28
École d'art du Havre	149	56	93	126	23	38	37	11	26
École supérieure des beaux-arts du Mans	125	52	73	110	15	50	31	10	21
École des beaux-arts de la Réunion	103	34	69	102	1	39	14	—	14
École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson	140	38	102	111	29	52	51	14	37
École supérieure d'arts de Lorient	188	65	123	180	8	77	45	12	33
École nationale des beaux-arts de Lyon	246	83	163	226	20	97	68	32	36
École supérieure des beaux-arts de Marseille	358	123	235	295	63	125	117	52	65

*Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	EFFECTIF D'ÉLÈVES PRÉPARANT DES DIPLÔMES NATIONAUX				NOUVEAUX INSCRITS	NOMBRE DE DIPLÔMES NATIONAUX		
		Homme	Femme	Français	Étranger		total	homologués niveau II	niveau III
École des beaux-arts de Metz	150	53	97	144	6	46	51	19	32
École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	137	34	103	118	19	80	37	14	23
Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse	135	36	99	115	20	47	38	15	23
École nationale supérieure d'art de Nancy	187	69	118	159	28	71	67	25	42
École régionale des beaux-arts de Nantes	263	124	139	249	14	92	86	35	51
École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Arson (ÉPIAR, Nice)	151	60	91	124	27	50	52	31	21
École supérieure des beaux-arts de Nîmes	126	45	81	119	7	51	26	12	14
Institut d'arts visuels d'Orléans	310	110	200	288	22	82	81	30	51
École supérieure des arts et de la communication de Pau	83	24	59	77	6	42	22	—	22
École supérieure d'art de Perpignan	116	50	66	89	27	33	31	11	20
École supérieure de l'image, site de Poitiers	108	51	57	105	3	32	31	8	23
École supérieure des beaux-arts de Cornouaille (Quimper)	173	61	112	165	8	60	38	14	24
École supérieure d'art et de design de Reims	181	79	102	151	30	61	50	13	37
École des beaux-arts de Rennes	384	115	269	362	22	127	111	45	66
École régionale des beaux-arts de Rouen	170	62	108	162	8	63	36	12	24
École d'arts de Rueil-Malmaison	85	33	52	79	6	71	26	—	26
École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne	418	151	267	351	67	132	99	25	74
École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	341	116	225	304	37	147	111	41	70
École supérieure d'art et céramique de Tarbes	99	35	64	94	5	30	23	7	16
École supérieure d'art(s) de Toulon	188	73	115	172	16	61	44	13	31
École supérieure des beaux-arts de Toulouse	314	94	220	269	45	83	81	33	48
École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	201	88	113	183	18	73	44	16	28
École supérieure des beaux-arts de Tours	99	33	66	83	16	34	26	12	14
École régionale des beaux-arts de Valence	128	48	80	122	6	59	35	10	25
École des beaux-arts de Valenciennes	118	42	76	97	21	50	25	7	18
Total	9 105	3 329	5 776	8 149	956	3 175	2 422	819	1 603

* Non compris les élèves qui suivent des cursus municipaux ou d'autres formations (425 élèves).

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

**Tableau 3 – Effectif d'élèves dans les écoles nationales et territoriales d'art
par cycle et option d'études
(année scolaire 2004-2005)**

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	Année propé- deutique	CYCLE COURT 2 ^e et 3 ^e années			2 ^e année	CYCLE LONG 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années		
			Design graphique	Design espace	Design produit		Art	Communication	Design
École d'art d'Aix-en-Provence	134	29	—	—	—	28	77	—	—
École supérieure d'art et de design d'Amiens (ESAD)	153	25	—	—	—	33	—	—	95
École supérieure des beaux-arts d'Angers	240	61	—	—	—	60	42	35	42
École supérieure de l'image, site d'Angoulême	136	33	—	—	—	33	35	35	—
École d'arts d'Annecy	140	48	—	17	—	30	45	—	—
École d'art d'Avignon	91	41	—	—	—	14	36	—	—
École régionale des beaux-arts de Besançon	216	60	—	—	—	54	51	51	—
École des beaux-arts de Bordeaux	226	61	—	—	—	54	111	—	—
École nationale des beaux-arts de Bourges	168	36	—	—	—	33	99	—	—
École supérieure d'arts de Brest	221	58	—	22	—	54	58	—	29
École des beaux-arts de Caen	214	56	47	—	—	39	42	30	—
École supérieure d'art de Cambrai	110	35	52	—	—	—	—	23	—
École nationale supérieure d'art de Cergy	240	46	—	—	—	50	144	—	—
École média art de Chalon-sur-Saône	21	21	—	—	—	—	—	—	—
École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	50	32	—	—	—	13	5	—	—
École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	125	43	—	—	—	32	50	—	—
École nationale des beaux-arts de Dijon	212	56	—	40	—	24	78	—	14
École régionale des beaux-arts de Dunkerque	105	28	—	—	—	28	49	—	—
École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	82	30	52	—	—	—	—	—	—
Institut régional d'art visuel de Martinique (Fort-de-France)	118	31	27	—	—	26	22	—	12
École d'art de Grenoble	129	34	—	—	—	28	67	—	—
École d'art du Havre	149	38	29	—	—	24	58	—	—
École supérieure des beaux-arts du Mans	125	50	—	23	—	15	37	—	—
École des beaux-arts de la Réunion	103	38	—	—	—	19	46	—	—
École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson	140	34	—	—	8	31	46	—	21
École supérieure d'arts de Lorient	188	70	—	—	—	44	74	—	—
École nationale des beaux-arts de Lyon	246	79	—	—	—	55	78	—	34

*Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

NOM DE L'ÉCOLE	Ensemble	Année propé- deutique	CYCLE COURT 2 ^e et 3 ^e années			2 ^e année	CYCLE LONG 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e années		
			Design graphique	Design espace	Design produit		Art	Communication	Design
École supérieure des beaux-arts de Marseille	358	75	—	15	—	74	106	54	34
École des beaux-arts de Metz	150	33	—	—	—	34	39	44	—
École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	137	46	—	—	—	27	64	—	—
Le Quai, école supérieure d'art de Mulhouse	135	37	—	—	—	27	23	—	48
École nationale supérieure d'art de Nancy	187	52	—	—	—	43	45	34	13
École régionale des beaux-arts de Nantes	263	72	—	—	—	46	99	24	22
École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Arson (ÉPIAR, Nice)	151	34	—	—	—	29	88	—	—
École supérieure des beaux-arts de Nîmes	126	40	—	—	—	32	54	—	—
Institut d'arts visuels d'Orléans	310	60	39	4	9	41	—	90	67
École supérieure des arts et de la communication de Pau	83	42	25	—	—	9	7	—	—
École supérieure d'art de Perpignan	116	23	—	—	—	33	60	—	—
École supérieure de l'image, site de Poitiers	108	27	—	—	—	33	12	36	—
École supérieure des beaux-arts de Cornouaille (Quimper)	173	52	—	—	—	44	77	—	—
École supérieure d'art et de design de Reims	181	43	—	—	—	64	11	—	63
École des beaux-arts de Rennes	384	89	20	—	—	85	88	56	46
École régionale des beaux-arts de Rouen	170	63	—	—	—	34	73	—	—
École d'arts de Rueil-Malmaison	85	35	—	—	—	28	22	—	—
École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne	418	90	—	—	—	101	100	56	71
École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	341	89	—	—	—	84	132	—	36
École supérieure d'art et céramique de Tarbes	99	30	—	—	10	14	45	—	—
École supérieure d'art(s) de Toulon	188	61	—	34	—	34	59	—	—
École supérieure des beaux-arts de Toulouse	314	83	—	—	—	56	83	52	40
École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	201	66	—	—	—	46	89	—	—
École supérieure des beaux-arts de Tours	99	23	—	—	—	33	43	—	—
École régionale des beaux-arts de Valence	128	43	29	—	—	21	35	—	—
École des beaux-arts de Valenciennes	118	50	—	18	—	15	35	—	—
Total	9 105	2 531	320	173	27	1 908	2 839	620	687

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

ARCHITECTURE**Tableau 4 – Effectif d'élèves des écoles d'architecture par cursus d'études
(année scolaire 2004-2005)**

en unités

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE...	Effectif total	EFFECTIF CURSUS DPLG				EFFECTIF DES AUTRES	
		Ensemble	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	3 ^{es} cycles*	formations**
Paris-Belleville	1 222	1 087	385	137	565	135	—
Paris-Malaquais	1 100	1 048	512	213	323	36	16
Marne-la-Vallée	597	597	337	89	171	—	—
Paris-Val-de-Seine	1 968	1 968	853	336	779	—	—
Versailles	920	837	449	232	156	29	54
Paris-La Villette	2 631	2 551	517	650	1 384	80	—
Bordeaux	839	677	319	94	264	118	44
Bordeaux paysage ^a	119	119	—	51	68	—	—
Bretagne	663	663	304	106	253	—	—
Clermont-Ferrand	548	548	243	148	157	—	—
Grenoble	1 061	972	455	259	258	57	32
Languedoc-Roussillon	764	738	483	136	119	13	13
La Réunion ^b	41	41	41	—	—	—	—
Lille et régions Nord	776	776	365	201	210	—	—
Lyon	917	765	355	202	208	—	152
Marseille-Luminy	1 084	958	454	118	386	87	39
Nancy	715	653	318	211	124	62	—
Nantes	870	770	399	102	269	70	30
Normandie	490	490	299	97	94	—	—
Saint-Étienne	398	392	192	112	88	5	1
Strasbourg	675	649	308	120	221	13	13
Toulouse	857	857	366	214	277	—	—
Total	19 255	18 156	7 954	3 828	6 374	705	394

Les données en italiques maigres sont des estimations.

* DPEA, DEA, DESS et maîtrise.

** Formations diplômantes et autres formations.

a. Bordeaux paysage est une partie de l'école d'architecture de Bordeaux qui forme des paysagistes DPLG, elle recrute à bac + 2 par un concours commun avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

b. L'école de la Réunion est une antenne de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon préparant au 1^{er} cycle.

Source : Les écoles d'architecture, situation des effectifs étudiants 2004-2005, Direction de l'architecture et du patrimoine (annuel), Ministère de la culture et de la communication.

**Tableau 5 – Effectif d'élèves du cursus DPLG
et de diplômés des écoles d'architecture**
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE...	EFFECTIF CURSUS DPLG					NOUVEAUX INSCRITS CURSUS	NOMBRE DE DIPLOMES			
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		Total	Diplômes nationaux supérieur 1 ^{er} cycle	Diplômes nationaux supérieur 2 ^e cycle	DPLG*
Paris-Belleville	1 087	575	512	937	150	150	242	99	59	84
Paris-Malaquais	1 048	498	550	841	207	165	266	134	66	66
Marne-la-Vallée	597	342	255	493	104	93	122	59	63	...
Paris-Val-de-Seine	1 968	1 020	948	1 629	339	338	435	206	202	27
Versailles	837	389	448	758	79	144	163	111	52	...
Paris-La Villette	2 551	1 385	1 166	1 744	807	219	343	147	152	44
Bordeaux	677	301	376	611	66	106	219	86	73	60
Bordeaux paysage ^a	119	54	65	119	—	///	10	///	///	10
Bretagne	663	287	376	642	21	107	216	72	90	54
Clermont-Ferrand	548	266	282	514	34	67	137	62	43	32
Grenoble	972	490	482	835	137	140	327	183	102	42
Languedoc-Roussillon	738	385	353	669	69	212	192	83	53	56
La Réunion ^b	41	18	23	37	4	21	14	14	///	///
Lille et régions Nord	776	412	364	723	53	136	201	89	83	29
Lyon	765	312	453	675	90	107	202	118	71	13
Marseille-Luminy	958	518	440	806	152	170	292	83	125	84
Nancy	653	307	346	593	60	107	183	76	55	52
Nantes	770	386	384	709	61	125	268	101	72	95
Normandie	490	255	235	455	35	88	103	61	30	12
Saint-Étienne	392	192	200	360	32	69	109	46	43	20
Strasbourg	649	317	332	543	106	97	181	74	67	40
Toulouse	857	395	462	748	109	118	301	120	106	75
Total	18 156	9 104	9 052	15 441	2 715	2 779	4 354	2 024	1 607	895

Les données en italiques maigres sont des estimations.

*Données provisoires 2003.

a. Bordeaux paysage est une partie de l'école d'architecture de Bordeaux qui forme des paysagistes DPLG, elle recrute à bac + 2 par un concours commun avec l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

b. L'école de la Réunion est une antenne de l'école d'architecture de Languedoc-Roussillon préparant au 1^{er} cycle.

Source : Les écoles d'architecture, situation des effectifs étudiants 2004-2005, Direction de l'architecture et du patrimoine (annuel),
Ministère de la culture et de la communication.

THÉÂTRE ET SPECTACLES**Tableau 6 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement d'art dramatique***(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)**en unités*

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES		
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			D'ÉTABLISSEMENT non homo- logués	NATIONAUX homologués niveau III niveau IV	
Conservatoire national supérieur d'art dramatique	86	42	44	82	4	30	32	32	—	—
École supérieure du Théâtre national de Strasbourg	44	19	25	43	1	23	21	21	—	—
Total	130	61	69	125	5	53	53	53	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Bordeaux	22	13	9	22	—	...	—	—	—	—
Classe professionnelle d'art dramatique du CNR de Montpellier	23	10	13	23	—	...	—	—	—	—
École du Théâtre national de Bretagne	15	8	7	12	3	—	—	—	—	—
École régionale d'acteurs de Cannes	40	20	20	38	2	14	15	15	—	—
École professionnelle supérieure d'art dramatique région Nord-Pas-de-Calais	15	6	9	14	1	—	///	///	—	—
École de la Comédie de Saint-Étienne	20	9	11	20	—	—	—	—	—	—
École supérieure nationale des arts de la marionnette	15	5	10	9	6	—	///	—	///	—
Académie Fratellini	17	6	11	13	4	...	///	—	///	—
École supérieure des arts du cirque	26	18	8	20	6	...	9	—	9	—
École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois	36	16	20	32	4	...	17	—	—	17
Total	229	111	118	203	26	14	41	15	9	17

Sources : *Enquête 48*, Depts, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale, et Académie Fratellini, École supérieure des arts du cirque, École nationale des arts du cirque.

MUSIQUE ET DANSE

Tableau 7 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement de musique et de danse
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES			NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLOMÉS	DIPLOMÉS D'ÉTABLISSEMENT			DIPLOMÉS NATIONAUX				
	Ensemble	Homme	Femme			Français	Étranger	homologués niveau I	niveau II	non homo- logués	niveau II	niveau III	niveau III
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	536	279	257	459	77	151	—	106	12	21	—		
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris	1 440	824	616	1 192	248	260	11	248	4	17	—		
École de danse de l'Opéra de Paris*	135	57	78	133	2	33	—	7	—	—	—		
Total	2 111	1 160	951	1 784	327	444	11	361	16	38	—		
École nationale supérieure de danse de Marseille	94	14	80	91	3	14	—	—	6	—	—		
Centre national de danse contemporaine d'Angers	14	8	6	11	3	14	—	—	7	—	—		
École supérieure de danse de Cannes-Rosella Hightower	78	11	67	52	26	55	—	—	29	—	8		
Total	186	33	153	154	32	83	—	—	42	—	8		

* Pour l'École de danse de l'Opéra de Paris l'effectif total comprend : 102 élèves de l'École et 33 stagiaires.

Sources : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 8 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation des enseignants de la danse et de la musique
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	DIPLOMES NATIONAUX homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger		
CEFEDEM Aquitaine	48	12	36	47	1	38	39
CEFEDEM Bourgogne	52	16	36	50	2	28	17
CEFEDEM Bretagne-Pays de la Loire	91	19	72	91	—	41	27
CEFEDEM Lorraine	41	19	22	41	—	22	16
CEFEDEM Île-de-France	83	36	47	78	5	49	22
CEFEDEM Normandie	82	13	69	81	1	33	29
CESMD de Poitou-Charentes	75	30	45	74	1	36	21
CEFEDEM Rhône-Alpes	72	40	32	70	2	24	20
CEFEDEM Sud	56	25	31	56	—	22	18
CESMD de Toulouse	106	13	93	97	9	42	33
Total	706	223	483	685	21	335	242

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

Tableau 9 – Effectif d'élèves et de diplômés des centres de formation de musicien intervenant à l'école
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					DIPLOMES D'UNIVERSITÉ homologués niveau III
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger	
CFMI de l'université d'Aix Marseille I	34	16	18	33	1	12
CFMI de l'université de Lille III	31	4	27	31	—	14
CFMI de l'université de Lyon II	63	28	35	62	1	47
CFMI de l'université de Paris XI	70	23	47	67	3	18
CFMI de l'université de Poitiers	29	18	11	28	1	9
CFMI de l'université de Rennes II	57	19	38	57	—	18
CFMI de l'université de Strasbourg	31	11	20	30	1	14
CFMI de l'université de Toulouse Le Mirail	66	26	40	64	2	11
CFMI de l'université de Tours	52	19	33	51	1	17
Total	433	164	269	423	10	160

Source : les CFMI.

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

**Tableau 10 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements
d'enseignement de cinéma et d'audiovisuel**
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT	
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			homologués niveau I	non homo- logués
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (ex FEMIS)	162	89	73	150	12	52	46	32	14

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale.

PATRIMOINE

Tableau 11 – Effectif d'élèves et de diplômés des établissements d'enseignement du patrimoine
(année scolaire 2004-2005 pour les effectifs, année 2004 pour les diplômés)

en unités

NOM DE L'ÉCOLE	EFFECTIF D'ÉLÈVES					NOUVEAUX INSCRITS	TOTAL DIPLÔMES	DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT	
	Ensemble	Homme	Femme	Français	Étranger			homologués niveau II	non homologués
École du Louvre	1 528	280	1 248	1 437	91	721	378	107	271
Institut national du patrimoine – département Restaurateurs	72	12	60	72	–	18	13	13	–
Institut national du patrimoine – département Conservateurs	61	23	38	57	4	30	29	–	29*
Centre des hautes études de Chaillot	115	66	49	97	18	52	///	///	–
Total	1 776	381	1 395	1 663	113	821	420	120	300

* Cas particulier (fonction publique, diplôme n'entrant pas dans le champ de l'homologation).

Source : Enquête 48, Deps, Ministère de la culture et de la communication/Ministère de l'éducation nationale et CEDHEC.

ANNEXE

*Répartition par région
des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication*

**Répartition par région des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
dépendant du Ministère de la culture et de la communication**

	Établissements publics sous tutelle	Établissements sous contrôle pédagogique	Établissements subventionnés
Alsace	École d'architecture de Strasbourg École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg	Le Quai École supérieure d'art de Mulhouse École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg	CFMI de l'université de Strasbourg
Aquitaine	École d'architecture et du paysage de Bordeaux	École des beaux-arts de Bordeaux École supérieure des arts et de la communication de Pau	Classe professionnelle d'art dramatique du Conservatoire national de région de Bordeaux CEFEDEM Aquitaine
Auvergne	École d'architecture de Clermont-Ferrand	École supérieure des beaux-arts de Clermont-Ferrand	
Basse-Normandie		École des beaux-arts de Caen École supérieure des beaux-arts de Cherbourg	
Bourgogne	École nationale supérieure d'art de Dijon	École média art de Chalons-sur-Saône	CEFEDEM de Bourgogne
Bretagne	École d'architecture de Bretagne	École supérieure des beaux-arts de Cornouaille de Quimper École supérieure d'arts de Brest École des beaux-arts de Rennes École supérieure d'arts de Lorient	École du Théâtre national de Bretagne CFMI de l'université de Rennes II
Centre	École nationale des beaux-arts de Bourges	École supérieure des beaux-arts de Tours Institut d'arts visuels d'Orléans	CFMI de l'université de Tours
Champagne-Ardenne		École supérieure d'art et de design de Reims	École nationale supérieure des arts de la marionnette École supérieure des arts du cirque
Franche-Comté		École régionale des beaux-arts de Besançon	
Haute-Normandie	École d'architecture de Normandie	École régionale des beaux-arts de Rouen École d'art du Havre	CEFEDEM de Normandie
Île-de-France	Institut national du patrimoine École du Louvre Le Centre des hautes études de Chaillot*	École d'arts de Rueil-Malmaison	Académie Fratellini CFMI de l'université d'Orsay-Paris XI CEFEDEM Île-de-France École nationale de cirque de Rosny-sous-Bois

* Service à compétence nationale.

Établissements publics sous tutelle	Établissements sous contrôle pédagogique	Établissements subventionnés
Île-de-France (suite)		
École nationale supérieure des beaux-arts		
École nationale supérieure des arts décoratifs		
École nationale supérieure de création industrielle – Les ateliers		
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy		
École nationale supérieure des métiers de l'image et du son		
Conservatoire national supérieur d'art dramatique		
École d'architecture de Paris-La Villette		
École d'architecture de Paris-Belleville		
École d'architecture de Paris-Val de Seine		
École d'architecture de Paris-Malaquais		
École d'architecture de Marne-la-Vallée		
École d'architecture de Versailles		
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris		
École de danse de l'opéra de Paris		
Languedoc-Roussillon		
École d'architecture du Languedoc-Roussillon	École supérieure des beaux-arts de Nîmes	Classe professionnelle d'art dramatique du Conservatoire national de région de Montpellier
	École supérieure des beaux-arts de Montpellier agglomération	
	École supérieure d'art de Perpignan	
Limousin		
École nationale supérieure d'art décoratif de Limoges-Aubusson		
Lorraine		
École d'architecture de Nancy	École des beaux-arts de Metz	CEFEDEM de Lorraine
École nationale supérieure d'art de Nancy	École supérieure d'art d'Épinal. École de l'image	
Midi-Pyrénées		
École d'architecture de Toulouse	École supérieure des beaux-arts de Toulouse	CESMD Toulouse
	École supérieure d'art et céramique de Tarbes	CFMI de l'université de Toulouse-Le Mirail
Nord-Pas-de-Calais		
École d'architecture de Lille et régions Nord	École régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing	Le Fresnoy Studio national des arts contemporains CFMI de l'université de Lille III
	École régionale d'art de Dunkerque	École professionnelle supérieure d'art dramatique du Nord-Pas-de-Calais
	École des beaux-arts de Valenciennes	
	École supérieure d'art de Cambrai	

	Établissements publics sous tutelle	Établissements sous contrôle pédagogique	Établissements subventionnés
Pays de la Loire	École d'architecture de Nantes	École régionale des beaux-arts de Nantes École supérieure des beaux-arts d'Angers École supérieure des beaux-arts du Mans	CEFEDEM Bretagne/Pays de la Loire CNDC Centre national de danse contemporaine d'Angers
Picardie		ESAD École supérieure d'art et de design d'Amiens	
Poitou-Charentes		École supérieure de l'image d'Angoulême École européenne supérieure des arts et technologies de l'image de Poitiers	CESMD Poitou-Charentes CFMI de l'université de Poitiers
Provence-Alpes-Côte d'Azur	École d'architecture de Marseille-Luminy EPIAR École pilote internationale d'art et de recherche de la villa Atson École nationale de la photographie d'Arles	École supérieure d'art d'Aix-en-Provence École supérieure des beaux-arts de Marseille École supérieure d'art(s) de Toulon École d'art d'Avignon	École supérieure de danse de Cannes Rosella Hightower ERAC École régionale d'acteurs de Cannes CEFEDEM Sud École nationale supérieure de danse de Marseille CFMI de l'université d'Aix-Marseille I
Rhône-Alpes	École d'architecture de Grenoble École d'architecture de Saint-Étienne École d'architecture de Lyon Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon	École régionale des beaux arts de Valence École supérieure d'art de Grenoble École régionale des beaux-arts de Saint-Étienne École nationale des beaux-arts de Lyon École d'arts de la communauté d'agglomération d'Annecy	École du Centre dramatique national de Saint-Étienne CEFEDEM Rhône-Alpes CFMI de l'université de Lyon II
Dom		Institut régional d'art visuel de Martinique École des beaux-arts de la Réunion École d'architecture de la Réunion*	

* Antenne de l'école d'architecture de Langue doc-Roussillon.